



L'intersyndicale « AVS / AESH 54 »

(CGT Educ'action 54, FSU 54, SUD éducation Lorraine),

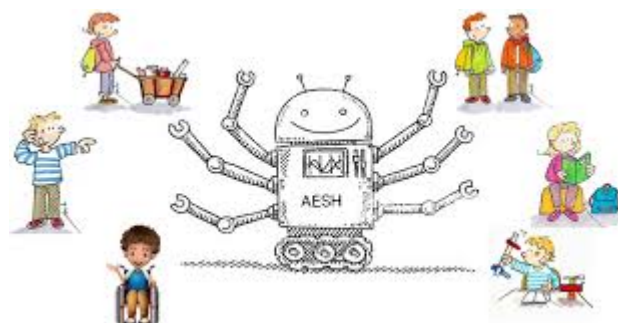
en lien avec la FSU 55, invite les AESH à participer à

**Une journée de stage
le jeudi 5 mars 2020
au lycée Margueritte à Verdun
de 9h à 16h**

Au programme :

- Vos droits, les textes de référence.**
- PIAL**
- Atelier de réflexions revendicatives**

!!\ Votre demande de participation au stage doit être envoyé à l'administration au plus tard le 5 février 2020 (démarches et modèle ci-dessous) !!



Pourquoi s'inscrire ?

Usez de vos droits syndicaux ! Ils permettent rencontres, débats, prises de positions communes, formation personnelle...

C'est une avancée importante de la démocratie.

Vous avez les mêmes droits syndicaux que les enseignant·e·s du 1er degré : en plus des stages syndicaux, vous pouvez participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire, sans retrait de salaire.

Comment s'inscrire ?

Transmettez votre demande d'autorisation d'absence (modèle sur la page suivante) auprès de votre supérieur·e hiérarchique (chef·fe d'établissement ou IEN pour les AESH cdi, cdd, cui/pec ou cellule Handiscol pour les AESH cdi, cdd) **un mois avant** la date du stage soit **le 5 février 2020 dernier délai**.

Merci de nous informer de votre participation en contactant l'Intersyndicale AVS/AESH par mail [**avs.aesh.54@gmail.com**](mailto:avs.aesh.54@gmail.com)

N'hésitez pas à poser vos questions dans ce mail, nous pourrons plus facilement préparer des réponses individualisées.

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage, à transmettre ensuite à votre supérieur hiérarchique.

COVOITURAGE

Nous vous invitons à vous grouper pour votre déplacement. Pour cela, vous pouvez soit vous organiser « localement » soit prendre contact avec nous par mail pour faire vos propositions ou vos demandes à : [**avs.aesh.54@gmail.com**](mailto:avs.aesh.54@gmail.com)

En précisant bien votre lieu de départ/retour et vos horaires, ainsi que vos coordonnées téléphoniques (et mail) !

Nous vous mettrons ensuite en contact.

Modèle de lettre de demande

(A donner au plus tard un mois avant le début du stage à l'administration)

Nom, Prénom , le.....
Grade
Etablissement
Ville

Monsieur (ou Madame) le(a) Directeur(rice) des Services Départementaux de l'Education
Nationale (indiquer le département)
S/C de Monsieur ou Madame le Proviseur ou Principal
Ou à l'IEN du secteur pour le premier degré
.....

Objet: demande de congé pour formation syndicale le vendredi 10 mai 2019
Référence à l'article 34 de la loi 84-16 du 11.01.1984 portant sur le statut général
des fonctionnaires
Et à la loi n°82-997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'Etat,
définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien
intégral du salaire

Monsieur (Mme) le (la) DASEN de.....(indiquer le département),

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de participer à un stage de formation syndicale le jeudi 5 mars 2020 au lycée Margueritte à Verdun de 9h à 16h

Ce stage est organisé sous la responsabilité du centre de formation syndical de la CGT, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous remettrai un certificat de présence à l'issue du stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur (Madame) le (la) Directeur(trice) de Services Départementaux de l'Education Nationale, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Signature: